

LE CHANTIER BAT SON PLEIN

N°5
janv. 2024

VINCI Autoroutes et les entreprises en charge des travaux d'élargissement avancent dans le respect du calendrier annoncé. En ce début d'année, le chantier est désormais très actif et les compagnons sont engagés notamment dans la création des remblais visant à élargir la route existante entre Castelmaurou et Verfeil, ainsi que l'élargissement des premiers ouvrages d'art, en particulier les ponts routiers enjambant la RD20 au niveau de l'échangeur de Gragnague. Nous vous proposons un tour d'horizon des étapes en cours et à venir.

Création des remblais

Depuis fin 2023, les opérations se déroulent sur la partie nord de l'autoroute A680 et dans un périmètre isolé des voies de circulation.

Après une première étape de décapage de la terre végétale **1** menée en décembre, les entreprises ont installé **un géotextile** et déposé **des premiers matériaux granulaires** pour créer l'ensemble des pistes d'accès chantier.



120
compagnons mobilisés
en moyenne sur le chantier



Les opérations se concentrent actuellement, et pour plusieurs mois, sur la création des remblais avec divers engins mobilisés et visibles sur le chantier. Les plus gros, appelés **tombereaux**, **2** transportent puis déchargent les différents matériaux qui sont ensuite répartis par des **bulldozers** sur les zones définies. **3** En parallèle, des **pelleteuses** ouvrent les talus existants de la plateforme autoroutière en créant des « **terrasses** » en escalier appelées « **redans** ». Cette technique permet d'emboîter le nouveau remblai à celui déjà en place. Enfin, l'ensemble de ces matériaux est condensé par un **compacteur** pour assurer la solidité de la future chaussée. Cet enchaînement bien orchestré se répète à chaque couche de remblais jusqu'à atteindre le niveau de la plateforme.

VINCI Autoroutes et les entreprises Bouygues Travaux Publics, COLAS, et Aximum se mobilisent pour mener à bien les travaux, tout en minimisant la gêne aux usagers de la route et aux riverains.



Élargissement des ponts routiers

Depuis la fin d'année 2023, les entreprises ont commencé l'élargissement des ponts routiers qui franchissent la route départementale RD20 au niveau des bretelles d'accès de l'échangeur de Gagnague. Ces ouvrages seront légèrement élargis de part et d'autre et mis aux normes pour répondre aux caractéristiques techniques et de sécurité d'un axe autoroutier à 2x2 voies. Plusieurs opérations sont en cours.

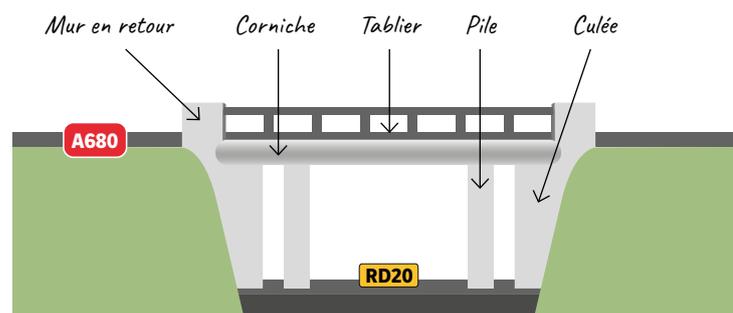


Schéma détaillant les éléments d'un pont type

JANVIER - FÉVRIER 2024

1 Sciage des murs en retour

Il s'agit des **murs béton** disposés à chaque extrémité de l'ouvrage. Ces extrémités doivent être élargies et renforcées, puisqu'elles « portent » le tablier (partie épaisse qui constitue l'assise de l'ouvrage). Au préalable, il est donc indispensable de déposer les murs en retour limitant ces appuis.

Sciage des murs en retour



2 Démolition des bordures du pont

Après la dépose des **corniches** (éléments en béton encadrant la structure du tablier), il est nécessaire de dégager le ferrailage de l'ouvrage pour permettre son élargissement. La technique utilisée est celle de l'**hydrodémolition** qui permet de démolir à l'aide de jets d'eau à très haute pression un ensemble d'éléments en béton.



3 Création des fondations profondes (pieux forés)

sur lesquelles reposeront les futures piles de l'ouvrage élargi de chaque côté. Ces fondations sont invisibles à l'œil nu mais ont des dimensions d'envergure importante, certaines pourront aller jusqu'à 20 m de profondeur. **Les pieux en béton armé** sont moulés directement sur place dans le sol : un tube est préalablement installé grâce à une **technique de forage** avec injection de boue, à l'intérieur duquel on vient installer une cage d'armatures métalliques avant de couler le béton. L'utilisation de boue de forage permet de ne jamais créer d'espace vide dans le sol. Il n'y a donc aucun déséquilibre de terrain.



Forage pour réalisation des pieux en béton armé →



PROCHAINES ÉTAPES

Les équipes procéderont ensuite à la construction de **nouvelles piles**, au renforcement des extrémités du pont, puis à la pose de **corniches** plus larges pour **élargir le tablier**, avant de procéder à la formation de la nouvelle chaussée.

Afin de limiter la gêne au trafic et pour des raisons de sécurité, certaines de ces opérations sont réalisées de nuit et nécessitent des fermetures ponctuelles de l'A680 en section courante et/ou des bretelles de l'échangeur de Gagnague. Retrouvez vos conditions de circulation par mail ou SMS pour la semaine à venir :

mon-bulletin-circulation.vinci-autoroutes.com